

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 30 janvier 2026 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Marseille

NOR : ECOM2603140A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R. 2197-7 et R. 2197-8 ;

Vu l'arrêté du 22 novembre 2021 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Marseille ;

Vu la proposition de la présidente de la première chambre de la Cour des comptes, faisant fonction de première présidente, en date du 22 janvier 2026,

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Christian COLIN, Conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé vice-président du comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Marseille, à compter de la date du présent arrêté.

La durée du mandat est fixée à trois ans à compter de cette date.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 30 janvier 2026

Pour le ministre et par délégation :

La directrice des affaires juridiques

Clémence OLSINA